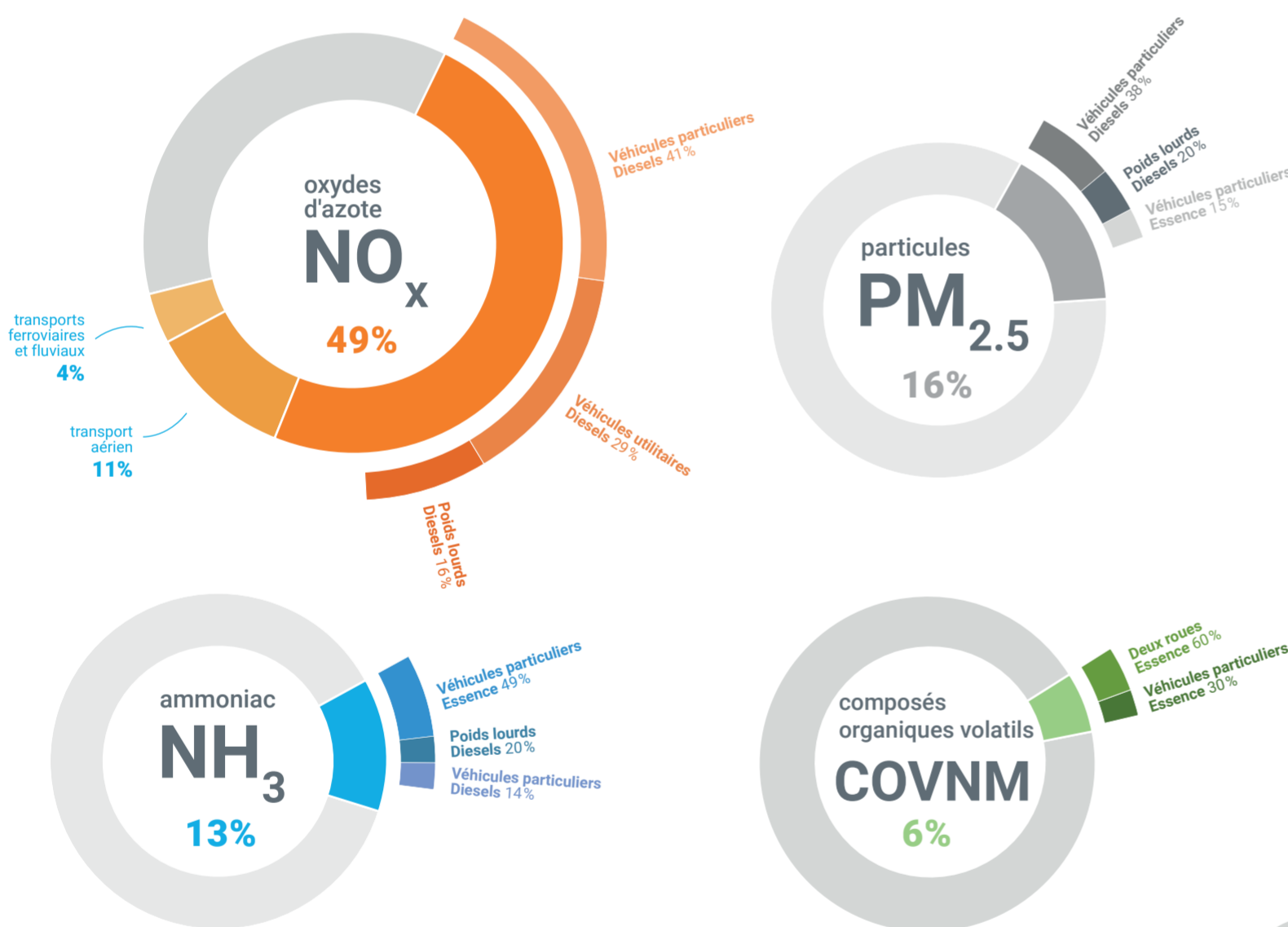


Le trafic routier, essentiellement via les véhicules à essence et au diesel, est, avec le chauffage, l'un des 2 principaux émetteurs de polluants de l'air en Île-de-France

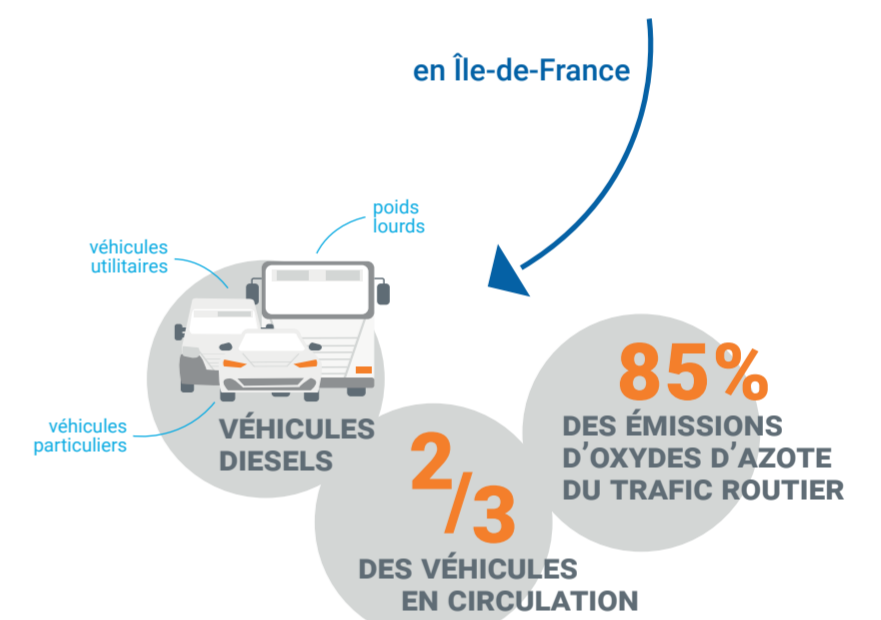
Il est responsable de **la moitié des émissions d'oxydes d'azote**, un polluant gazeux attaquant les bronches, favorisant l'apparition de l'asthme et diminuant la fonction pulmonaire. Il est également **responsable de 16% des émissions de particules fines**, et de plus de 5% des émissions d'ammoniac et de composés organiques volatils. Le dioxyde d'azote étant à l'origine de la formation de l'ozone et de particules secondaires dans l'air ambiant, **les véhicules thermiques sont responsables d'une part encore plus importante de la pollution de l'air.**

PART DES ÉMISSIONS DES PRINCIPAUX POLLUANTS DE L'AIR

dû aux transports routiers en Île-de-France, 2019



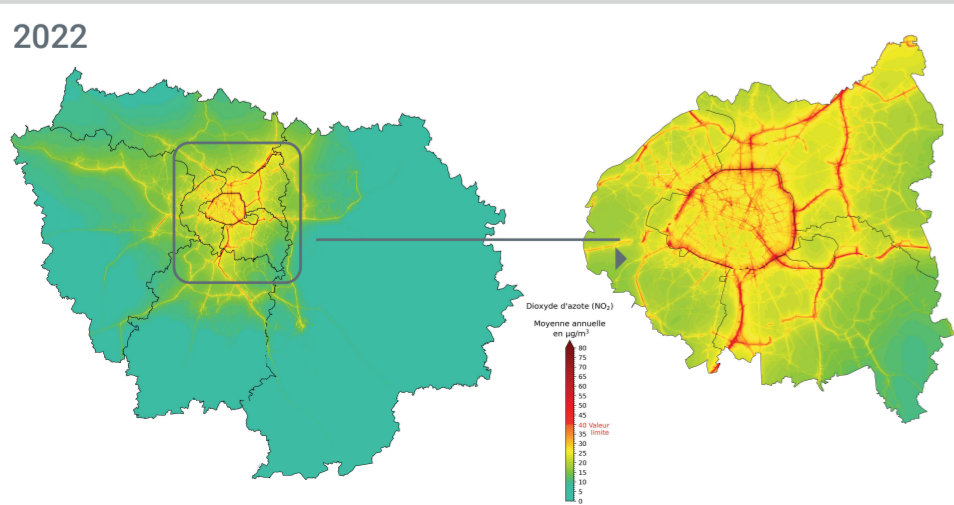
LES VÉHICULES DIESEL, PRINCIPAUX ÉMETTEURS DE POLLUANTS DE L'AIR



Le processus d'abrasion des freins et des pneus sur la route, sont donc essentiellement proportionnelles à la quantité et au poids des véhicules en circulation, quelle que soit leur motorisation.

LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS DE L'AIR DU TRAFIC ROUTIER ONT BAISSÉ CES 15 DERNIÈRES ANNÉES EN ÎLE-DE-FRANCE, TOUS POLLUANTS CONFONDUS, NOTAMMENT GRÂCE AUX POLITIQUES PUBLIQUES CONTRAIGNANT LES CONSTRUCTEURS À METTRE EN VENTE DES VÉHICULES DE MOINS EN MOINS ÉMETTEURS DE POLLUANTS DE L'AIR, ET LIMITANT EN VILLE LES DÉPLACEMENTS DES VÉHICULES LES PLUS POLLUANTS.

DES NIVEAUX DE POLLUANTS IMPORTANTS LE LONG DES PRINCIPAUX AXES DE CIRCULATION



C'est le long des axes de circulation que la densité d'émissions d'oxydes d'azote et de particules fines est la plus importante. Les niveaux de polluants de l'air sont donc les plus élevés le long de ces routes et dans le cœur dense de l'Île-de-France.

LES SOLUTIONS EXISTENT EN PRIVILÉGIANT

- **LES TRANSPORTS EN COMMUN (TRAIN, MÉTRO, BUS), LE VÉLO ET LA MARCHÉ À PIED** : ils émettent peu voire pas de polluants dans l'air ambiant extérieur, contrairement aux véhicules individuels, et à l'avion.
- **LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES PLUTÔT QUE LES VÉHICULES THERMIQUES** : les moteurs des véhicules électriques n'émettent aucun polluant de l'air gazeux contrairement à leurs homologues thermiques, et ne favorisent donc pas non plus la création d'autres polluants dans l'air comme l'ozone de basse altitude ou les particules secondaires. Ils émettent moins de particules fines : seules subsistent les particules d'abrasion des freins et des pneus sur la route. Ils sont donc bien plus vertueux que les véhicules thermiques du point de vue de la pollution de l'air locale.
- **LES VÉHICULES PLUS PETITS ET PLUS LÉGERS** : ils consomment moins d'énergie et émettent moins de polluants de l'air.
- **POUR LE FRET** : le transport ferroviaire et fluvial permet de diminuer ses émissions de polluants de l'air, tout comme l'utilisation de motorisations électriques plutôt que diesel pour les véhicules utilitaires. Il y a aussi le vélo cargo pour les courtes distances.

TOUTES CES SOLUTIONS ONT AUSSI L'AVANTAGE DE DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, ET DONC DE LUTTER CONJOINTEMENT CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE